

VILLE DE L'ÎLE-PERROT – COMITÉ DE TOPONYMIE: 2 POSTES VACANTS

Le comité de toponymie est chargé de soumettre des recommandations au Conseil municipal quant à la désignation des voies de circulation, des parcs et édifices publics, de même que des places publiques.

Le rôle premier de la toponymie consiste à identifier un lieu. Les noms attribués aux lieux font souvent appel à la géographie, aux événements marquants ou à l'histoire, soulignant la mémoire de la collectivité.

Les membres du comité de toponymie sont nommés par résolution du conseil municipal. Le comité est composé de :

- un conseiller municipal
- un fonctionnaire municipal
- trois représentants de la communauté

Deux postes de représentants de la communauté sont vacants. Les réunions ont lieu au Centre communautaire Paul-Émile-Lépine le mardi à 14h à raison de 4 fois par année, ou au besoin.

Pour information ou soumettre votre candidature, communiquez avec M. Michel Leduc au 514 453-1751, poste 228 ou mleduc@ile-perrot.qc.ca.